

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie de ST MICHEL DE MAURIENNE le :

Vendredi 5 Mai 2017 à 19h15

ORDRE DU JOUR (Session ordinaire)

- 1) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – Année 2016,
- 2) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement – Année 2016,
- 3) Réfection du clocher de l'église de ST MICHEL DE MAURIENNE : demande de subvention,
- 4) Acquisition de terrains appartenant à Mme PASCAL Claudette épouse MANGANO,
- 5) Entrepôt Grande Rue : convention,
- 6) Attribution d'une subvention à l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural,
- 7) Comptes-rendus de commissions,
- 8) Questions diverses.

Le 28 avril 2017,

Le Maire,




J.M. GALLIOZ.